

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ

Séance du mardi 20 octobre 2020

Sous la présidence de M. le Doyen Julien Bourdoiseau

### CONSEIL PLÉNIER

#### Présents :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : M. Alain Bousquet -Mme Patricia Brillet-Coutelle – M. Alexandre Deroche –Mme Véronique des Garets - M. Pascal Favard – M. Fabrice Leduc – Mme Anna Madoeuf – M. Pierre-Yves Monjal - Mme Olivia Robin-Sabard - M. Hadi Slim

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés :

M. Julien Bourdoiseau - Mme Christine Fauvelle-Aymar – M. Mickael David - Mme Marie-Laure Gély - M. Franck Piller – Mme Charlotte Leforestier – M. Audric Vitiello - Mme Véronique Tellier-Cayrol.

Elus collège des BIATSS : Mme Carole Le Brun – M. Xavier Houiller.

Elus étudiants : M. Adrien Hautereau – M. Paul Cadiou

Personnalités extérieures : Mme Florence Alary

#### Procurations :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : /

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés :

Mme Calmé a donné procuration à M. David – Mme de Colbert a donné procuration à M. Bourdoiseau

Elus collège des BIATSS : /

Elus étudiants : /

Personnalités extérieures : M. Duc N’Guyen a donné procuration à M. Pascal Favard.

Excusé(e)s : Mme Isabelle La Jeunesse – M. Franck Gagnaire – Mme Annabelle Hulin – Mme Christine Inchauspé

Participaient à titre consultatif : - M. Éric Blin – M. Benjamin Lavergne – M. Olivier Legros – M. Arnaud Rivière – M. Kevin Parthenay – Mme Fédérica Oudin – M. Daniel Mirza – M. Pierre Mouzet.

\*\*\*

#### Approbation du PV du 03.09.2020

Le PV sera soumis au prochain Conseil de faculté, car certains éléments manquent concernant les membres du conseil présents et absents.

\*\*\*

#### Informations générales

**Monsieur le Doyen** évoque la tragédie liée à l’acte terroriste perpétré contre Samuel Paty pour avoir enseigné à ses élèves la liberté d’expression. **Monsieur le Doyen** informe qu’un hommage national est prévu le 21 octobre 2020. Un hommage lui sera aussi rendu à la Faculté. Les personnels et les étudiants sont invités à se retrouver à l’extérieur pour un temps de recueillement.

**Monsieur le Doyen** revient sur l’accident mortel d’une étudiante de la Faculté d’Arts et Sciences Humaines. Une enquête administrative et judiciaire est en cours. Les étudiants présents lors de ce drame bénéficient d’un accompagnement psychologique mis en place par le SSU. **Monsieur le Doyen** informe que notre Faculté est dotée de défibrillateurs et d’agents sauveteurs secouristes du travail (SST). Une affiche indiquant les agents SST et l’emplacement des défibrillateurs sera apposée dans toutes les salles dans chaque bâtiment. Un audit sera envisagé avec M. Delanoue.

### Elections aux conseils centraux

**Monsieur le Doyen** précise que le plus grand bureau de vote se situait dans notre composante. Les élections aux conseils centraux se sont bien déroulées notamment grâce à l'aide de M. Thibault et M. Normand (Responsable administratif de l'EPU) et aux agents qu'il remercie chaleureusement.

### Hybridité des enseignements – point d'étape

**Monsieur le Doyen** souhaite faire un point d'étape sur la mise en place, depuis fin septembre 2020, de l'hybridation des enseignements.

**Mme Sabard** fait un point sur l'hybridation des enseignements qui a été mise en place depuis 3 semaines pour la plupart de nos formations. Seuls les enseignements en Master 1<sup>ère</sup> année Economie et en Master 2<sup>ème</sup> année sont restés en présentiel. Le présentiel n'a pas pu être maintenu ailleurs en raison de l'impossibilité de respecter le protocole sanitaire au regard du nombre d'étudiants, de la capacité des salles disponibles et de l'organisation des emplois du temps.

**Mme Sabard** précise qu'un premier bilan sur la mise en œuvre de l'hybridation a été réalisé au bout de trois semaines. Des réunions ont été organisées pour recueillir les retours des enseignants et des étudiants, une enquête auprès des chargés de travaux dirigés a également été menée. Il en est résulté que les conditions techniques ont été notoirement améliorées depuis le début. De moins en moins de difficultés techniques sont observables grâce à un renforcement des équipements techniques et informatiques. Sur le plan pédagogique, les retours des enseignants et des étudiants sont plutôt positifs. En présentiel, les conditions de travail sont meilleures avec de petits groupes d'étudiants. En distanciel, les interactions restent possibles entre les enseignants et les étudiants, car ces derniers n'hésitent pas à participer sur le fil de discussion de Teams. La continuité des enseignements est ainsi assurée pour tous malgré la plus grande fatigue à faire cours et le stress généré par les aléas techniques. L'entraide est très importante entre les étudiants. Toutefois, on constate une perte de motivation pour un certain nombre d'entre eux, une difficulté plus grande à suivre les cours et à travailler, ce qui peut expliquer la déperdition d'étudiants que l'on peut constater dans certains amphis. Un message a été adressé aux étudiants par le Doyen pour leur rappeler l'importance de rester assidus et concentrés tant en présentiel qu'à distance. À cette date, les étudiants ont été informés que les galops d'essai et les examens se dérouleront en présentiel dans le respect des consignes sanitaires et sous réserve des directives gouvernementales.

### Equipements informatiques

**Monsieur le Doyen** précise que l'hybridation des enseignements a pu être mise en place grâce à l'amélioration des équipements informatiques. Dans notre Faculté, tout a été mis en œuvre pour que les personnels administratifs et enseignants soient équipés. **Monsieur le Doyen** a fait la demande pour avoir plus de matériels : bornes wifi, micro-casques pour les enseignants, webcam... Des travaux ont également été réalisés pour améliorer la sonorisation dans les amphithéâtres lors de l'utilisation de Teams.

### Emploi

**Monsieur le Doyen** indique que Mme Lamy, assistante de direction, en arrêt maladie, sera remplacée par Mme Rivière dès le 21 octobre 2020.

**Monsieur le Doyen** a mis en place 2 adresses mail génériques afin que les correspondances adressées au Doyen puissent être conservées dans la durée (au-delà du mandat du directeur de la composante) afin d'améliorer le suivi des dossiers.

**Monsieur le Doyen** informe qu'il a demandé au DGS et à la DRH que sa collaboration avec Mme Inchauspé, Responsable administrative, soit arrêtée.

### Relations internationales

**Monsieur le Doyen** présente le successeur de Mme Démaret aux Relations internationales, M. Parthenay.

**M. Parthenay** présente les lignes directrices relatives à l'admission des étudiants étrangers hors programme d'échange et hors Union Européenne.

**M. Parthenay** informe que les mobilités internationales sont sous tension, notamment en raison de la fermeture de quelques accords avec des Universités partenaires. Il va essayer de trouver d'autres partenariats avec d'autres Universités en Europe et hors Europe. **Monsieur le Doyen** indique que les partenaires estiment que nous n'avons pas assez de formations en langue anglaise.

**Monsieur le Doyen** propose qu'avant le prochain contrat pluriannuel de formation, soit lancée une réflexion sur la stratégie à adopter face à la nouvelle concurrence à laquelle nous sommes confrontés (écoles de commerce, écoles de droit privées).

### Financement de l'Ecole de droit français à Lodz

**Monsieur le Doyen** se demande comment assurer le financement de l'Ecole de droit français à Lodz (DU Pologne) dirigée par M. Baleynaud à la suite de la baisse du budget initial de fonctionnement.

M. Baleynaud lui a suggéré deux propositions de financement : une aide pour le financement des déplacements (missions Erasmus) ou une prise en charge des heures de cours magistraux sous forme d'heures de travaux dirigés.

**M. Leduc** émet un avis favorable pour aider au financement du diplôme. **M. Monjal** émet le même avis et précise que ce diplôme existe depuis une quinzaine d'années et qu'il serait important qu'il perdure.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### Campagne de recrutement (personnels enseignants et administratifs)

**Monsieur le Doyen** indique que la campagne de recrutement concerne les emplois des personnels enseignants, administratifs et techniques. **Monsieur le Doyen** rappelle la procédure de recrutement : à chaque départ en retraite ou mutation, la Faculté effectue une demande.

**Monsieur le Doyen** a bien reçu les demandes de poste pour les sections de Droit public, Droit privé, Sciences politiques, Economie et Gestion. On note une demande particulière, celle de la section d'Economie, qui souhaite qu'un poste de PAST soit transformé en poste de MCF. Un point sur la section de Géographie est rappelé : un poste d'enseignant a été perdu et transformé en poste administratif, sans possibilité de retrouver ce poste enseignant.

**Monsieur le Doyen** informe que l'encadrement reste très largement insuffisant au regard du nombre d'étudiants.

**M. Hautereau (étudiant élu)** s'interroge sur la possibilité d'accompagnement des étudiants par plus d'enseignants. **Monsieur le Doyen** lui explique la situation actuelle et les difficultés à obtenir des postes supplémentaires alors pourtant que le sous-encadrement a des conséquences très importantes sur la répartition des services et des charges administratives, et engendre la nécessité de réaliser des heures complémentaires.

**Monsieur le Doyen** a effectué un recensement auprès du personnels administratifs et techniques. Il faut prendre en compte deux types de demandes : emplois et promotions. **Monsieur le Doyen** remarque un très grand nombre de personnels de catégorie C qui sont souvent amenés à exécuter leur travail avec de plus en plus de responsabilités. Par conséquent, **Monsieur le Doyen** souhaiterait une restructuration des différentes catégories : A, B et C.

**Monsieur le Doyen** précise que les enseignants et les étudiants sont en attente d'outils de développement pour les formations tant initiales que continues.

**M. Favard** informe que dans le passé, des choses avaient été promises au niveau des postes. Il précise aussi que notre Faculté est très largement sous-dotée. **Monsieur le Doyen** indique que notre Faculté est observée avec intérêt et qu'à chaque demande d'emploi ou remplacement, celle-ci est accordée. Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

#### **Responsabilités pédagogiques 2020/2021**

**Monsieur le Doyen** a envoyé pour information à chaque membre du conseil les tableaux des responsabilités pédagogiques.

#### **Certificat Universitaire d'aptitude à l'insertion universitaire - Renouvellement**

**Mme Sabard** fait part de la demande de renouvellement du Certificat Universitaire d'aptitude à l'Insertion en Licence 1<sup>ère</sup> année.

Cette formation est dirigée par M. JURÉDIEU et en partenariat avec le CUEFEE (Centre Universitaire d'Etudes Françaises pour les Etudiants Etrangers). Elle se déroule au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire et consiste à préparer les étudiants étrangers titulaires de diplômes hors Union Européenne à une insertion en Licence 1<sup>ère</sup> année Droit ou Economie ou Gestion.

Cette année, la formation n'est pas ouverte à la suite de la crise sanitaire.

**M. Favard** souligne que c'est une très bonne formation qui prépare bien l'insertion universitaire des étudiants étrangers. Il rappelle qu'à la suite des problèmes liés au CUEFEE, il y a environ deux ans, un partenariat avec la Chine a été rompu, ce qui a eu pour incidence une diminution des effectifs.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Questions diverses**

**Monsieur le Doyen** transmet pour information aux membres du conseil la réglementation en vigueur relativement aux consignes sanitaires dans le cadre de l'état d'urgence.

**Un étudiant élu** souhaite revenir sur les cours et les examens. Il indique que les cours à distance étaient un peu compliqués au début mais qu'ils fonctionnent bien désormais. Il est d'avis que les examens doivent se dérouler en présentiel pour plus d'égalité. **M. Cadiou (étudiant élu)** partage le même avis, ainsi que **M. Favard** qui évoque sa volonté de plus de justice et d'équité.

L'ordre du jour est épuisé.